PROCES-VERBAL

Après tirage au sort

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2021 - 2022

Académie	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Commune	HAGUENAU
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0672739N

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	404
Nombre de votants	256
Nombre de bulletins blancs ou nuls	59
Nombre de suffrages exprimés (S)	197
Taux de participation	63.37%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	19.70

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	8	197	10		10	8
Dont Mme Bouillon	*8*	*197*	*10*		*10*	*8*
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	**8**	**197**	**10**	**0**	**10**	**8**

Nombre de sièges pourvus	8
Nombre de sièges pourvus par tirage au sort	2

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS
TITULAIRES-SUPPLÉANTS

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité

- Une copie du procès-verbal est affichée dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie du procès-verbal est conservée dans l'école.

Fait à ...., le

Le président du bureau de vote
(Signature)

Les membres du bureau de vote
(Signatures)